

**Public concerné** : personnel désigné pour être Secouriste du Travail dans le cadre de la gestion des risques professionnels ou sur préconisation du médecin du travail.

SEC193

**Prérequis** : aucun

**Objectif** :

Rendre les Secouristes de l'entreprise capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application leurs compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



**Durée** :

14 heures (2 jours)

**Nombre de participants** :

De 5 à 10 participants par groupe

**Modalités et délais d'accès** :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 20 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

**Modalités d'évaluation** :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

**Validation** :

Un « certificat SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

**Equivalence** :

Tout détenteur d'un certificat SST à jour est réputé détenir l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) »

**Méthodes et outils pédagogiques** :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

**Intervenant(s)** :

Formateur SST certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

**Contenu de la formation** : \*

Compétences liées à l'intervention face à une situation d'accident du travail :

- Situer le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée à la situation afin d'intervenir en sécurité lors d'un accident
- Examiner la ou les victimes afin d'adapter la mise en œuvre d'une action de secours en vue du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation interne de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée selon la détresse identifiée lors de son examen

Compétences mises au service de la prévention des risques professionnels :

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Repérer par l'observation les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Proposer des solutions visant à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

\* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

---

*Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.*

---

**Nous contacter**

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : [connect@apsi-formations.com](mailto:connect@apsi-formations.com)

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))